

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez [ici](#)

DU 1ER AU 8 DÉCEMBRE 2022

Élections professionnelles dans la Fonction Publique



**Élection à la Commission Consultative Paritaire des contractuel.le.s
(CCP CDD/CDI Mandat 2023-2026)**

**Votez pour un syndicat indépendant, organisé et de proximité.
Votez pour un syndicat qui défend tous les agents !**



Qui sommes nous ?

[Visitez le site des Elections du SNTRS CGT](#)

LES ÉLU.E.S SNTRS-CGT SERONT LÀ !

La CCP doit être consultée par l'administration pour :

- les questions relatives au licenciement intervenant après la période d'essai des CDD • la période de stage des CDI
- les sanctions disciplinaires autres que l'avertissement et le blâme

[Lisez la profession de foi SNTRS-CGT](#)

Elle peut être saisie par l'agent :

- pour toute question d'ordre individuel
- en cas de conflit avec la hiérarchie

DONNONS UN ESPOIR DE CARRIERE AUX CDD,CDI !

Le SNTRS-CGT revendique le maintien du recrutement de personnel Adjoint.e.s Techniques pour éviter le recours à la sous-traitance

AMELIORONS LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le financement de la recherche majoritairement sur appel à projets et la diminution du nombre de postes de titulaires au recrutement font exploser le nombre de contractuels (CDD, CDI de mission, chaires de professeurs juniors) dans les laboratoires et les services et en conséquence la précarité qui en découle.

Le saviez-vous ?

Les contractuel.le.s de l'Inserm représentent 40 % de la force de travail.

La situation des personnels sur contrat dans les laboratoires et les services engendre un turnover important et un investissement à perte dans la formation pointue des personnels. On constate également une augmentation importante des Risques Psycho-Sociaux (RPS) et une fragilisation des collectifs de travail.

Les élu.e.s SNTRS-CGT relaieront les dossiers à nos mandaté.es dans les CCP et les Formations Spécialisées en matière de Santé, de Sécurité et des Conditions de Travail (FSSSCT) **au sein du comité social d'administration (CSA) et dans les délégations, ex CHSCT / CSHSCT.**

Les militant.e.s du SNTRS-CGT sont actifs dans les groupes de travail et comités traitant des RPS et force de propositions pour améliorer les conditions de travail. Nous revendiquons que la CCP de l'Inserm soit véritablement mise en place et fonctionnelle (elle ne s'est jamais réunie durant les 4 années écoulées !).

NOUS REVENDIQUONS

- Un plan de titularisation de tous les contractuel.le.s remplissant des fonctions pérennes.
- L'arrêt du recours massif aux personnels précaires dans la Fonction publique.

DU 1ER AU 8 DÉCEMBRE

**Donnons une légitimité à nos élu.e.s, ne nous abstenons pas !
ALLONS À L'ESSENTIEL, votons SNTRS-CGT.**

TOUT SAVOIR sur COMMENT VOTER : [ICI](#)

[Retrouvez toute l'actualité sur notre site](#)

Si vous souhaitez être informé.e régulièrement et participer aux actions du SNTRS, rejoignez le SNTRS CGT ! [Formulaires d'adhésion](#) sur le site web SNTRS

